



PROCÈS - VERBAL

de l'assemblée statutaire ordinaire des délégués du 15 décembre 2021 à 20h00 à la salle communale de Missy

1. Ouverture de l'assemblée

M. le président Thierry Billieux ouvre l'assemblée à 20h00. Après avoir salué Mesdames et Messieurs les délégués, il souhaite une cordiale bienvenue aux membres du bureau exécutif, du comité de direction ainsi qu'aux collaborateurs permanents de l'Association. En raison des restrictions sanitaires liées au Covid, il n'y aura aucune verrée ni aucun repas au terme de l'assemblée.

Des remerciements sont d'ores et déjà adressés à la commune de Missy pour la mise à disposition de la salle.

Toutes les personnes présentes ont été convoquées selon les statuts. Selon la loi sur l'information du public et l'accès aux documents, la convocation est parue dans la feuille officielle du canton de Fribourg le 26.11.2021. Il est donné lecture de l'ordre du jour de l'assemblée. L'ordre du jour ne faisant l'objet d'aucune autre remarque, il est accepté.

2. Contrôle des présences

La liste des présences ne circule pas comme habituellement pour signature afin de limiter les échanges entre les personnes. La secrétaire prend note des présences. Cette liste est annexée au présent procès-verbal.

3. Nomination d'un scrutateur

Serge Bongard est désigné comme scrutateur et accepte ce mandat. Il est rappelé que les membres du comité de direction ainsi que les invités n'ont pas le droit de vote ce soir.

4. Procès-verbal de l'assemblée constitutive des délégués du 02.09.2021

Le procès-verbal de l'assemblée constitutive des délégués du 2 septembre 2021 à St-Aubin n'est pas lu étant donné que tous les membres présents l'ont déjà reçu par mail.

4.1 Approbation

Il est accepté à l'unanimité tel que présenté avec remerciements à son auteur.

5. Budget de fonctionnement 2022

La parole est donnée à Martial Berset, trésorier, pour la présentation du budget de fonctionnement 2022. Le total des produits se monte à Fr. 1'456'500.— et le total des frais d'exploitation à Fr. 872'150.—. Les frais financiers représentent quant à eux Fr. 584'350.—, dont Fr. 508'900.— d'amortissements obligatoires. Pour ces derniers, des négociations sont d'ailleurs en cours avec le Service des communes, ils ne devraient pas augmenter en 2022. Ce budget est basé sur une vente d'eau de 1'450'000 m³ au prix moyen de Fr. 1.—. Le budget de l'exercice 2022 est équilibré avec un total des charges et des produits identiques à Fr. 1'456'500.00.

Les produits divers correspondent à la contribution annuelle pour l'utilisation de la conduite de rejet de l'ABV à Portalban par le syndicat d'arrosage.

L'achat d'eau correspond aux sources de Bellechasse et le produit d'eau d'irrigation, de la vente aux agriculteurs.

Le trésorier rappelle que les émoluments de concession sont de Fr. 500.— pour le canton de Vaud et de Fr. 30'000.— pour le canton de Fribourg.

Les principaux travaux à effectuer au poste "entretien et réparation des immeubles" sont détaillés par notre trésorier. La liste des travaux a été annexée au budget transmis avec la convocation de ce soir. Nous ne devrions pas avoir de grandes surprises sur le prix du m³ en 2022.

Le nouveau plan comptable MCH2 sera mise en place en 2022.

La parole est donnée aux délégués pour d'éventuelles questions ou remarques.

Jean-Pierre Jost aimerait comprendre comment notre budget arrive à être équilibré ? Le prix de l'eau est fixé selon la règle de calcul pour la répartition des frais financiers et d'exploitation. Au final nous n'avons ni bénéfice ni perte car la législation ne nous le permet pas. Le prix de l'eau n'est pas le même pour toutes les communes membres. La formule officielle de calcul fait partie intégrante de nos statuts.

Jean-Pierre Jost remarque que les frais administratifs augmentent. Pour 2022, cette augmentation provient principalement de la mise place du nouveau plan comptable MCH2 et de l'augmentation des frais pour notre site internet.

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, il est passé au vote.

5.1 Approbation

Le budget de fonctionnement 2022 est approuvé tel que présenté, et ce, à l'unanimité des personnes présentes.

6. Informations sur l'exploitation, les études et les travaux en cours

La parole est donnée à Laurent Idoux, représentant de CSD, en l'absence de notre ingénieur Daniel Faerber.

- Réservoir Sur le Mont

Le décompte général des travaux va être transmis courant décembre à l'ECA pour versement de la subvention définitive pour ce dossier. L'inscription des servitudes de conduites doit encore être coordonnée avec le géomètre. Le budget a été respecté.

- Renforcement de la conduite intercommunale entre la STAP de Delley et le réservoir de Villars-le-Grand

Toutes les conventions de passage signées par les propriétaires fonciers concernés ont été reçues ;

L'OFCO a délivré le permis de construire pour la partie vaudoise du tracé.

Nous sommes dans l'attente du permis de construire pour la partie fribourgeoise du tracé.

Les soumissions vont être lancées en début 2022 afin que la mise en chantier de ce dossier puisse être réalisée dès que l'avancement des travaux de la Commune de Vully-les-Lacs pour le réservoir de Charmontel et les ouvrages associés le permettent. Une partie des travaux de l'ABV (pousse-tube sous la RC au lieu-dit la Croix-Gachet) est intégrée dans les travaux de la Commune de Vully-les-Lacs (avec une participation financière de l'ABV) afin de rationaliser ces interventions.

- Tests de filtration avec différents charbons actifs

Nous n'avons malheureusement pas encore reçu tous les rapports d'analyses des charbons actifs usagés. Mais les premiers retours montrent que les charbons actifs, même usés et ne permettant pas de

garantir un abattement suffisant des métabolites du chlorothalonil, possèdent encore de très bonnes capacités d'absorption pour d'autres micropolluants. La réactivation au four plutôt qu'un remplacement semble donc être une solution viable.

Le rapport définitif sera édité dès réception des résultats encore attendus. La participation financière des SI de Morat selon entente avec eux sera demandée dès le rapport définitif établi.

Les paramètres de filtration de l'usine de Cudrefin (vitesse et temps de passage) ne semblent pas optimaux pour abattre suffisamment les métabolites du chlorothalonil en comparaison des autres micropolluants traités.

Aussi il serait intéressant de réaliser une deuxième série de tests afin de déterminer les paramètres de filtration les plus adaptés.

L'installation pilote construite début 2021 pourrait être réutilisée.

Des informations dans ce sens seront données ultérieurement. Nous allons attendre le rapport des tests courant janvier 2022 pour décider de la suite de la 2^{ème} série d'essais.

- Analyses du raccordement de la commune de Faoug à l'ABV

L'étude de l'avant-projet (financé par Faoug) avance en coordination avec cette commune.

- Agrandissement de la station de Cudrefin

Ce chantier d'importance se déroule bien et grosso modo selon le planning prévu.

Les 2 lignes de production agrandies produisent à présent de l'eau potable et celle-ci est intégralement injectée dans le réseau depuis le 06/12 (ligne 1 depuis le 22/11).

Les analyses de potabilité et le suivi des paramètres de qualité étaient satisfaisants.

Les travaux de finitions sont en cours. Les réglages fins des interactions entre les différentes lignes et étapes de filtration sont en cours.

L'installation devrait donc trouver un fonctionnement parfaitement automatique d'ici quelques jours, soit avant les congés de fin d'année.

Le remplacement des charbons actifs est prévu pour début 2022, suivi immédiatement d'une marche probatoire de 3 mois.

Nous relevons l'extrême bonne collaboration des différents intervenants qui a permis que cette opération très délicate se déroule dans les meilleures conditions.

En effet, et à notre connaissance aucune plainte d'abonné n'a été signalée. La livraison d'eau potable et la défense incendie a été assurée en tout temps (y compris avec des livraisons d'eau non prévus aux SI de Morat et un incendie à Cudrefin).

- Etude de l'approvisionnement du site AgriCo

L'étude de ce dossier avance. Daniel Faerber étant en quarantaine, il a pu se consacrer plus à ce dossier.

2 volets ont été dû être ajoutés à l'étude :

- La justification de l'implantation de la nouvelle usine, à savoir une étude de variante montrant que la construction de la nouvelle usine à côté de l'existante est imposée par sa destination (construction hors zone à bâtir selon art. 24 de la LAT). A fortiori les baisses de performances actuelles sur la conduite d'aspiration au lac imposent que son remplacement soit fait à proximité de l'existante.
- L'évaluation de la faisabilité d'une installation provisoire de production d'eau potable, seule alternative possible pour atteindre l'objectif 2024. La construction d'une usine définitive pour mi-2024 n'est pas raisonnable pour l'ABV, notamment à cause du contexte des métabolites du chlorothalonil (recours Syngenta, adaptation de la filière de traitement de Cudrefin ou nanofiltration avec réalisation au préalable d'essais pilotes). Même avec une installation provisoire, l'échéance mi-2024 est très ambitieuse compte tenu des éléments indépendants de la volonté de l'ABV, notamment :
 - o La problématique foncière (contact en cours avec propriétaire art. 1283) ;
 - o La validation du principe d'une installation provisoire sans traitement des micropolluants par le canton : en attente d'un retour du SEn.
 - o Etc...

Alain Bally complète ce point en précisant que cette demande d'AgriCo ne doit pas péjorer l'ABV et ses projets en étude pour les communes membres, ni au niveau du prix, ni au niveau des m³ à disposition.

- Renouvellement du serveur / Modernisation du système Ritop

Le projet est lancé avec Rittmeyer.

Au niveau du timing, il faut attendre que l'usine de Cudrefin (avec le poste de commande partie « Vully ») soit totalement fonctionnelle (fin période probatoire) pour engager les travaux sur le poste de commande partie « Basse-Broye ».

Les implications avec le projet de Vully-les-Lacs (réservoir de Charmontel) vont faire que cette mise en place va prendre un peu de temps, afin d'éviter de réaliser du travail à double (intérêts communs Vully-les-Lacs / ABV).

7. Divers

Le comité n'ayant aucun autre point particulier à développer, la parole est donnée à l'assemblée pour d'éventuelles questions ou remarques.

Personne ne souhaitant s'exprimer, il est passé à la clôture de cette assemblée.

Thierry Billieux remercie les délégués ainsi que les invités de leur attention et remercie encore une fois la commune de Missy pour son accueil. Il présente ses vœux pour les fêtes de fin d'année.

Les salutations d'usage sont présentées par Laurent Morel au nom de la commune de Missy.

L'assemblée est levée à 20h25.

Céline Geissbühler



Secrétaire

St-Aubin, le 19 janvier 2022

Annexe : - Liste des présences

Distribution :

- Mesdames et Messieurs les délégués
- Mme et MM. les membres du Comité de direction
- MM. les Préfets des districts de la Broye, du Lac et de la Broye-Vully
- Fiduflex SA, organe de révision
- M. le Président du GRAC
- M. Jürg Kunz, Services Industriels de Morat
- MM. Guinnard et Seelmann, Etablissements de Bellechasse
- Mme Céline Geissbühler et MM. Martial Berset, Daniel Faerber, Thierry Bovet et Beat Wolfisberg



**ASSEMBLEE STATUTAIRE ORDINAIRE DES DELEGUES
DU 15 DECEMBRE 2021 A 20.00 HEURES**

LISTE DES PRESENCES

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Avenches	Jean-Pierre Jost	Présent
	Eric Maillard	Excusé
(Comité de direction)	Yan Vollenweider	Présent
Belmont-Broye	Fabrice Currat	Présent
	Lia Rosso	Absente
(Comité de direction)	Olivier Pochon	Présent
Chevroux	Jonathan Rey	Présent
(Comité de direction)	Christian Bonny	Excusé
Cudrefin	Didier Gattlen	Excusée
	Christian Richard	Présent
(Comité de direction)	Jean-François Milliet	Présent
Delley-Portalban	Jean-Daniel Keusen	Présent
	Alexandre Elie	Excusé
(Comité de direction)	Philippe Cotting	Présent
Gletterens	Nicolas Savoy	Excusé
	Eric Soutter	Présent
(Comité de direction)	Serge Bongard	Présent
Missy	Pierre Quillet	Présent
(Comité de direction)	Laurent Morel	Présent

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Mont-Vully	Michael Schick	Excusé
	Cédric Guillod	Présent
(Comité de direction)	Ralph Erhart	Présent
St-Aubin	Michael Willimann	Présent
	Jonathan Monney	Excusé
(Comité de direction)	Didier Schouwey	Présent
Vallon	Thierry Billieux	Présent
(Comité de direction)	Isabelle Guerry	Présente
Vully-les-Lacs	Gilles Bardet	Présent
	Léo Amiet	Présent
(Comité de direction)	Alain Bally	Présent

Invités :

FONCTION	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Préfet de la Broye	Nicolas Kilchoer	Excusé
Préfet du Lac	Daniel Lehmann	Excusé
Préfet de Broye-Vully	Olivier Piccard	Excusé
Ingénieur-conseil	Daniel Faerber	Excusé
CSD Ingénieurs SA	Laurent Idoux	Présent
Trésorier	Martial Berset	Présent
Organe de révision	Fiduflex SA, Myriam Baudin	Excusée
Fontainier	Thierry Bovet	Excusé
Wamax-Roshard SA ³	Beat Wolfisberg	Excusé
Secrétaire	Céline Geissbühler	Présente
GRAC	Patrick Seydoux	Présent
SI de Morat	Jürg Kunz	Excusé
Etablissements de Bellechasse	Marcel Guinnard	Présent
Etablissements de Bellechasse	Fabian Seelmann	Absent